

# ACTION URGENTE

## ÉMIRATS ARABES UNIS. UNE PRISONNIÈRE ATTEINTE D'UN CANCER EN PHASE TERMINALE

Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor purge une peine de 10 ans de réclusion et est atteinte d'un cancer en phase terminale. Le 10 janvier 2019, son état de santé s'étant détérioré, elle a été transférée d'un hôpital public à l'hôpital Tawam, à Al Aïn, aux Émirats arabes unis. Elle est enchaînée à son lit d'hôpital et maintenue à l'isolement. Sa famille n'a pas été immédiatement informée de son transfert et n'a pu lui rendre visite à l'hôpital pour la première fois que le 11 février.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Prince héritier d'Abou Dhabi**  
 Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan  
 Crown Prince of Abu Dhabi  
 Crown Prince Court  
 King Abdullah Bin Abdulaziz  
 Al Saud Street,  
 P.O. Box 124  
 Abu Dhabi, Émirats arabes unis  
 Fax : +971 2 668 6622  
 @MohamedBinZayed

Monseigneur,

*Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor, qui purge une peine de 10 ans de réclusion, est atteinte d'un cancer en phase terminale, qui a atteint ses organes vitaux. Le 10 janvier 2019, son état de santé s'étant détérioré, elle a été transférée d'un hôpital public à l'hôpital Tawam, à Al Aïn. Sa famille n'a pas été immédiatement informée de son transfert et n'a pu lui rendre visite à l'hôpital pour la première fois que le 11 février. Bien qu'Alia Abdelnoor soit clouée au lit et trop faible pour marcher sans assistance, elle est enchaînée à son lit et maintenue à l'isolement dans une pièce sans fenêtre. Cela s'apparente à une forme de torture et autres mauvais traitements. Alia Abdelnoor a déjà purgé trois ans et demi de sa peine, et elle est mourante.*

**Les Émirats arabes unis ayant déclaré 2019 « Année de la tolérance », je vous prie instamment de faire preuve de clémence envers Alia Abdelnoor et d'ordonner sa libération anticipée pour des motifs humanitaires, conformément à l'article 32 de la Loi fédérale n° 43 de 1992.**

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor, aujourd'hui âgée de 38 ans, est atteinte d'un cancer depuis au moins 2008, année où elle a été opérée en Allemagne. Depuis son arrestation et son placement en détention en 2015, elle a été à nouveau opérée et a suivi une chimiothérapie, mais depuis lors, des métastases ont atteint le foie et les os.

Avant son arrestation, Alia Abdelnoor avait collecté des fonds pour venir en aide aux femmes et aux enfants pauvres et touchés par la guerre en Syrie, ainsi qu'à des familles dans le besoin aux Émirats arabes unis. Le 28 juillet 2015, elle a été appréhendée à son domicile, dans l'émirat d'Ajman, par des membres de la Sûreté de l'État, qui ont fait une descente chez elle. Ils n'ont pas présenté de mandat. Alia Abdelnoor a été battue puis emmenée, les yeux bandés, dans un lieu de détention tenu secret. Trois mois plus tard, elle a été autorisée à appeler sa famille pour la première fois.

Pendant sa disparition forcée, Alia Abdelnoor a été détenue à l'isolement. Elle a été interrogée pendant de longues périodes, menottée et les yeux bandés ; on l'a menacée de lui infliger des décharges électriques et de tuer ses parents et sa soeur si elle refusait d'« avouer ». Elle a finalement été contrainte à signer ses « aveux » sans lire le document.

Son procès, dans le cadre duquel elle était poursuivie pour collaboration avec une organisation « terroriste » basée à l'extérieur du pays, a débuté le 27 octobre 2015. Elle a nié les faits qui lui étaient reprochés. En décembre 2015, elle a été transférée dans la prison d'al Wathba, à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis. Le 15 mai 2017, la Chambre de Sûreté de l'État de la Cour suprême fédérale, à Abou Dhabi, l'a condamnée à 10 ans de réclusion au titre de la Loi antiterroriste de 2004 et de la Loi de 2012 relative à la cybercriminalité.

En mai 2018, Alia Abdelnoor a été battue en prison, menottée, enchaînée et privée de sommeil. On l'a contrainte à rester debout pendant de longues heures alors qu'elle en était à peine capable. Sa santé se détériorant davantage, elle a été transférée dans un hôpital public, où elle a été enchaînée à son lit.

Bien que la Constitution et la législation émiriennes prévoient certaines garanties, les droits des personnes au moment de leur arrestation sont largement bafoués, en particulier lorsque la Sûreté de l'État est impliquée. Habituellement, les agents de la Sûreté de l'État procèdent aux arrestations sans mandat et emmènent les personnes appréhendées dans des centres de détention secrète non officiels, où elles sont retenues pendant des semaines, voire des mois, sans être inculpées et sans pouvoir consulter un avocat. Les personnes détenues sont souvent soumises à des actes de torture et à d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International a constaté que les autorités laissaient souvent sans réponse pendant des mois les demandes des familles qui cherchaient à savoir où se trouvaient leurs proches. Les personnes détenues au secret ou dans des lieux tenus secrets sont exposées à de graves risques de torture et d'autres mauvais traitements. Cette forme de privation de liberté par les autorités de l'État, caractérisée par le fait que le lieu de détention de la personne n'est pas révélé et qu'elle se trouve soustraite à la protection de la loi, est une disparition forcée, soit un crime au regard du droit international.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** arabe, anglais  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 11 AVRIL 2019.**  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**NOM, PRÉNOM ET PRONOM À UTILISER :** Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor (elle)